La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
World Trade Center Marseille Provence
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
04 91 39 56 70
paca@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

L'HÔTEL DONADEÏ DE CAMPREDON

20 rue du Dr Tallet
84801 L'Isle-sur-la-Sorgue
04 90 38 17 41
campredon@islesurlasorgue.fr
https://www.campredoncentredart.com/

FONDATION DU PATRIMOINE

Je donne !

Pour la restauration de

L'Hôtel Donadeï de Campredon

à L'Isle-sur-La-Sorgue (84)

Retrouvez tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de L'Isle-sur-La-Sorgue - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Participez à la collecte pour restaurer l'Hôtel Donadeï de Campredon !

LE PROJET

L'Hôtel Donadeï de Campredon, inscrit au titre des Monuments historiques, est un hôtel particulier situé dans le Vaucluse à L'Isle-sur-La-Sorgue qui abrite un centre d'art contemporain depuis 1984.

La Fondation du patrimoine se joint à la municipalité pour lancer une collecte de dons pour permettre de donner un nouveau souffle à ce haut lieu d'histoire et de culture.

Il fait l'objet aujourd'hui d'un programme de restauration du bâtiment qui présente quelques désordres architecturaux et dont certains doivent être pris en compte rapidement pour assurer l'accessibilité du lieu.

Ainsi, la première étape sera de restaurer l'escalier intérieur et le portail d'entrée sur la cour.

LE LIEU ET SON HISTOIRE

Édifié dans la seconde moitié du XVIIIème siècle pour Charles Joseph Donadeï seigneur de Campredon, l'hôtel particulier est devenu au fil des ans un lieu incontournable de la commune.

Le bâtiment fut conçu par l'architecte l'Islois Esprit-Joseph Brun qui élabora un hôtel particulier sur un plan en « L » avec une remarquable façade ordonnancée sur la rue principale. Les deux façades intérieures furent dessinées de façon épurée pour donner de l'ampleur à un jardin magnifié par trois niches dont une abrite une fontaine.

LA MOBILISATION

Le centre d'art est réputé pour ses expositions d'art contemporain mais aussi pour les animations culturelles qui sont proposées tout au long de l'année à un large public venant de tous horizons.

La restauration de l'escalier intérieur et du grand portail donnant sur la cour permettra de redonner son lustre et une pérennité au bâtiment tout en apportant une sécurisation optimale des accès.

Montant des travaux	**63 550 € HT**
Objectif de collecte	**12 710 €**
Début des travaux	**Octobre 2022**

Crédit photos © Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue

Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'Hôtel Donadeï de Campredon

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79 247
ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'Hôtel Donadeï de Campredon

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'**impôt sur le revenu**	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur la fortune immobilière**	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur les sociétés**	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐